

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE PRÉSIDENT DE L'AUTORITÉ DES INVESTISSEMENTS D'OMAN

Page 3

PÉTROLE

LE PRIX DU BRENT GRIMPE À 75,87 DOLLARS

Page 7

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5205 | Mercredi 12 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

ACCIDENTS DE LA ROUTE

25 MORTS ET 1.245 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Page 16

RESPONSABILITÉ HISTORIQUE

L'ALGÉRIE RÉCLAME JUSTICE POUR LES ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS

Page 2



OPÉRATEURS, ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET GESTIONNAIRES DES MARCHÉS

LES GRANDS PRÉPARATIFS POUR LE RAMADHAN

Page 4



GAZODUC TRANSSAHARIEN

UN PROJET STRATÉGIQUE POUR L'AFRIQUE ET L'INDUSTRIE ÉNERGÉTIQUE INTERNATIONALE

Page 5

RESPONSABILITÉ HISTORIQUE

L'Algérie réclame justice pour les essais nucléaires français

Le président de la Fondation du 8-Mai-1945, Abdelhamid Salakdji, a appelé la France à prendre la pleine responsabilité des conséquences des explosions nucléaires qu'elle a réalisées dans le sud de l'Algérie, durant la période coloniale.

PAR HAMROUCHE MOUNIR

Dans une déclaration faite à l'APS, Salakdji, qui lutte activement depuis de nombreuses années pour la reconnaissance par la France de ses crimes en Algérie, a d'abord rappelé le contexte historique des premières explosions atomiques menées sur le sol algérien. Selon lui, après l'humiliation subie par la France face à l'Allemagne, qui avait envahi Paris le 14 juin 1940, le pays a décidé de se doter de l'arme nucléaire pour rivaliser avec les puissances mondiales de l'époque, telles que les États-Unis, l'Union soviétique et le Royaume-Uni.

Sous la présidence du général De Gaulle, la France choisit alors l'Algérie, territoire qu'elle occupait et exploitait sans vergogne, pour effectuer ses premiers essais nucléaires, sans se soucier des conséquences sur les populations locales. Ces dernières, privées de leurs terres et considérées comme des "sous-citoyens", ne représentaient, selon Salakdji, aucun intérêt pour les autorités françaises qui ignoraient leurs souffrances.

Le président de la Fondation du 8-Mai-1945 a également rappelé les événements tragiques de Mai 1945, lorsque l'armée



française avait massacré des dizaines de milliers d'Algériens pour avoir simplement exprimé leur désir de liberté. Selon lui, les populations algériennes étaient vues comme des "sous-citoyens" et leurs vies ne comptaient pas, ni lors des massacres de 1945 ni lors des quatre explosions nucléaires menées à Reggane entre 1960 et 1961.

Ces explosions étaient nommées

"Gerboise bleue" (13 février 1960), "Gerboise blanche" (1er avril 1960), "Gerboise rouge" (27 décembre 1960) et "Gerboise verte" (25 avril 1961). Salakdji a aussi souligné la symbolique négative de la France en choisissant le nom d'un petit rongeur du Sahara algérien, le gerboise, pour désigner ces essais nucléaires, ce qui témoigne, selon lui, de l'attitude perfide de l'occupant français. Il a rappelé

que la Fondation du 8-Mai-1945, une organisation algérienne, œuvre pour défendre les droits des victimes algériennes de la colonisation, qu'elles soient issues de la résistance ou des massacres de 1945. Salakdji a affirmé que son association soutient la position du président Abdelmadjid Tebboune, qui a récemment appelé la France à prendre des mesures de décontamination des sites où les essais nucléaires ont été effectués.

Le président Tebboune avait d'ailleurs affirmé dans une interview à un quotidien français que la décontamination des sites d'essais nucléaires est essentielle sur les plans humain, moral, politique et militaire. Il a souligné que ce processus devrait être mené en collaboration avec la France, qui doit préciser les zones où ces essais ont eu lieu et où les matériaux sont enterrés. Pour Salakdji, il ne sera possible d'envisager des relations saines et constructives avec la France qu'à condition que cette dernière assume ses responsabilités en matière de décontamination.

Il a conclu que l'Algérie a payé un lourd tribut pour récupérer sa souveraineté et que, désormais, elle refuse de payer le prix de l'oubli.

Il est à noter qu'il y a 65 ans, le 13 février 1960, la France procédait à son premier essai nucléaire dans la région de Reggane, dans le sud algérien. Ce test, suivi par d'autres explosions, a eu des répercussions dramatiques sur la santé humaine et l'environnement.

H. M.

MDN

Lancement d'une grande campagne de recrutement des PCA

PAR IDIR AMMOUR

Dans le souci de s'adapter en qualité et en quantité avec les nouveaux défis, le ministère de la Défense nationale envisage de renforcer ses rangs afin de s'acquitter de ses missions de la meilleure des manières. A cet effet, il a annoncé, via son site officiel l'ouverture des inscriptions pour le recrutement des personnels civils assimilés. Les candidats intéressés sont invités à postuler en ligne, via une plateforme dédiée afin de tenter leur chance pour l'un des postes proposés.

Pour postuler, les conditions exigées incluent : la nationalité algérienne, la régularisation vis à vis du Service national, un diplôme dans la spécialité demandée, la résidence dans la wilaya concernée et la réussite au concours d'admission. Quant au dossier initial à fournir, il doit contenir : une copie du formulaire d'inscription, une carte d'identité biométrique, un diplôme correspondant au poste, un justificatif du service national, un certificat de résidence et une photo d'identité.

A noter que le ministère a opté pour une démarche entièrement dématérialisée. Les pré-inscriptions se font exclusivement via le site officiel dédié : <https://preinscription.mdn.dz>. Une fois sur la plateforme, les candidats devront remplir un formulaire de pré-inscription et télécharger les documents requis.

Cette digitalisation du processus vise à simplifier les démarches et à garantir une plus grande transparence dans le traite-

ment des dossiers. Les candidats intéressés peuvent d'ores et déjà déposer leurs candidatures. Toutes les informations nécessaires à cet effet sont disponibles sur le site du ministère de la Défense nationale : preinscription.mdn.dz. Il est recommandé de consulter régulièrement la plateforme pour suivre les mises à jour concernant les dates limites, les modalités du concours et les résultats des pré-inscriptions. Il n'est secret pour personne, le corps militaire algérien jouit aujourd'hui d'un haut professionnalisme et ce, grâce à l'expérience qu'il a acquise au fil des années. Afin d'être au diapason de l'évolution organisationnelle et technique des armées du

monde, le Haut Commandement n'a eu de cesse de veiller à parfaire et à moderniser ses forces armées et renforcer ses effectifs afin d'être à la hauteur de leurs missions. A noter que la modernisation au sein de l'Armée ne s'est pas uniquement limitée au matériel mais s'est également étendue vers l'organisation, la formation et l'instruction qui sont la principale préoccupation du haut commandement. Dans cette optique, les forces armées ont été réformées et restructurées de manière à assurer l'exécution d'activités opérationnelles avec des capacités de feu et de mouvements croissants et avec des mécanismes et canaux efficaces de commandement.

I. A.

DIPLOMATIE

Attaf s'entretient à Addis-Abeba avec son homologue tunisien

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, mardi à Addis-Abeba, avec le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, Mohamed Ali Nafti, selon un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux ministres ont évoqué "divers dossiers et questions qui devraient être discutés lors de la réunion du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), tout en abordant les développements de la cause palestinienne en prévision de la tenue d'un sommet arabe extraordinaire à cet effet", ajoute la même source.

Les deux parties ont également passé en revue "le calendrier des échéances bilatérales et ont exploré les moyens de l'exploiter au mieux à l'effet de réaliser davantage d'acquis dans le cadre de la coopération et de la complémentarité entre les deux pays frères, conformément à la vision et à la volonté des dirigeants des deux pays, le président Abdelmadjid Tebboune et son frère le président Kaïs Saïed", conclut le communiqué.



RENOUVELLEMENT PARTIEL DES MEMBRES DU SÉNAT

Les partis en ordre de bataille

Les partis politiques ont sonné la mobilisation générale. Ils sont sur le qui-vive. Depuis plusieurs semaines déjà, voire des mois, des formations politiques sont sur le pied de guerre.

PAR KAMAL HAMED

En effet, la prochaine échéance électorale ne laisse pas la classe politique indifférente puisqu'une importance cruciale est accordée à l'épreuve de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation. Une échéance qui aura lieu, pour rappel, le 9 mars prochain. Le corps électoral a été déjà convoqué par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Les partis sont, donc, déjà plein dedans dans la bataille électorale. Des stratégies ont été élaborées pour passer ce cap avec le plus de gains politiques possibles. Ainsi au FLN, de loin le parti le plus représenté dans les assemblées élues



locales, c'est-à-dire les Assemblées populaires de wilaya (APW) et les Assemblées populaires communales (APC), il semble qu'une bonne partie des potentiels candidats est déjà connue. L'ex-parti unique a, en effet, sur instruction des instances dirigeantes, procédé à des élections primaires pour élire les candidats. Dans certains cas, le premier tour n'a pas été suffisant pour départager les candidats, et donc un deuxième tour a été organisé. Comme rapporté par les médias, la bataille a été très rude et les candidats ont usé de tous les moyens pour remporter la bataille. Au RND aussi, c'est le même schéma qui a été retenu : les élections primaires. Il faut dire que le FLN et le RND sont les deux principales forces politiques présentes dans les assemblées locales élues. Entre les deux partis politiques, la bataille électorale a de tout temps été indécise puisque des surprises ont toujours eu lieu. Ce d'autant que les deux partis comptent présenter des candidats dans toutes les wilayas. Rappelons que pour le parti du FLN, les mandats de 34 sur le total de 52 sénateurs dont il dispose expireront le jour du renouvellement.

Quant au RND, il ambitionne lui aussi, comme cela était le cas auparavant, de présenter des candidats au niveau de l'ensemble des wilayas du pays. Le RND compte sur les alliances électorales qui seront nouées au niveau local avec d'autres formations politiques disposant

d'élus locaux. Les autres partis ne partent pas battus d'avance et comptent jouer les trouble-fêtes. C'est notamment le cas du MSP, du Front El Moustakbal et du mouvement El Bina. Le plus vieux parti d'opposition, soit le FFS, est lui aussi en ordre de bataille. Selon la direction de ce parti, six candidats vont défendre ses couleurs. Ainsi, le parti a déjà réuni ses élus locaux au niveau des wilayas de Tizi-Ouzou, Béjaïa, Alger et Bouira. Il faut dire qu'au FFS, deux sénateurs sur quatre sont concernés par ces joutes. Le FFS fera tout pour préserver, notamment, les deux sièges des wilayas de Tizi-Ouzou et de Béjaïa. Le Front El Moustakbal qui, pour la précision, dispose du plus haut nombre d'élus locaux derrière le FLN et le RND espère créer la surprise en détrônant ces deux mastodontes. Notons aussi que les élus indépendants ont, eux aussi, des cartes à jouer au même titre que le MSP et le mouvement El Bina. Selon nombre d'analystes, les résultats du scrutin du 9 mars seront aussi déterminés par le jeu des alliances. En tout cas, la bataille électorale promet d'être explosive et des surprises peuvent intervenir pour déjouer tous les pronostics.

K. H.

PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE À LA RÉUNION SUR LA RÉFORME DU CONSEIL DE SÉCURITÉ :

Mme Selma Mansouri réaffirme la position africaine

La secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Selma Bakhta Mansouri, a pris part aux travaux de la réunion préparatoire, au niveau des ministres des Affaires étrangères, du Comité des dix chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (C10) sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, tenue virtuellement sous la présidence du ministre des Affaires étrangères de la Sierra Leone, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Cette réunion a "été l'occasion d'évaluer le progrès réalisé dans le processus des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité et de coordonner les positions africaines dans le cadre du processus gouvernemental international de la réforme du Conseil de sécurité", selon le communiqué.

Dans ce contexte, "la secrétaire d'Etat a réitéré l'attachement de l'Algérie à la position africaine commune, issue du Consensus d'Ezulwini et de la Déclaration de Syrte, laquelle revendique une représentation équitable de l'Afrique au sein du Conseil de sécurité pour réparer l'injustice historique subie par le continent africain dans le système international", conclut le communiqué.

R. N.

RÉACTION FERME FACE AUX PROPOS ISRAËLIENS SUR LE PEUPLE PALESTINIEN

Soutien de l'Algérie à l'Arabie saoudite

L'Algérie a exprimé son ferme soutien au Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, ainsi que « son rejet catégorique » des déclarations du chef du Gouvernement de l'occupation israélienne, concernant le déplacement du peuple palestinien hors de ses territoires et l'établissement de son Etat sur le territoire de l'Arabie saoudite, a indiqué, lundi, un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

« L'Algérie exprime sa vive condamnation et son rejet catégorique des déclarations du chef du Gouvernement de l'occupation israélienne, envers le Royaume d'Arabie saoudite, pays frère, et de ses fabulations concernant le déplacement du peuple palestinien hors de ses territoires et l'établissement de son Etat sur le territoire de l'Arabie saoudite », lit-on dans le communiqué.

Face à ces déclarations honteuses, l'Algérie réaffirme « son ferme soutien au Royaume d'Arabie saoudite ainsi que sa solidarité avec ce pays frère contre toute tentative d'atteinte à sa souveraineté et à son intégrité territoriale », a ajouté la même source.

R. N.

ACTIVITÉS PRÉSIDENTIELLES

Le président de la République reçoit le président de l'Autorité des investissements d'Oman

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le président de l'Autorité d'investissement d'Oman (OIA), Abdulsalam bin Mohammad Al Murshidi, et la délégation l'accompagnant, indique un communiqué de la Présidence de la République. L'audience s'est déroulée en présence du directeur de Cabinet à

la Présidence de la République, Boualem Boualem, du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, du ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, et du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, du côté algérien. Du côté

omanais, étaient présents à cette rencontre le ministre de l'Agriculture, des Richesses halieutiques et des Ressources en eau, Dr Saud bin Hamoud Al-Habsi, le ministre de la Santé, Dr Hilal bin Ali Alsabti, et l'ambassadeur du Sultanat d'Oman à Alger, M. Bin Nasser Al-Badai, précise la même source.

L. B.

OPÉRATEURS, ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS ET GESTIONNAIRES DES MARCHÉS

Les grands préparatifs pour le Ramadhan

A trois semaines du mois sacré, les instructions du Gouvernement indiquent que les préparatifs vont bon train. Les opérateurs économiques, associations de commerçants et responsables des marchés de gros sont tenus à respecter les lois sur la régulation et la baisse des prix durant le mois prochain.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des réunions entre le patronat représenté par le Crea (Conseil algérien du renouveau économique) et le ministère du Commerce ont validé les nouvelles dispositions concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires, l'organisation des marchés et la régulation des prix des produits destinés à la consommation.

Le ministre du Commerce et de la Régulation du marché indique à l'issue de l'entrevue avec les opérateurs que « l'approche participative a été adoptée dans le cadre de la stratégie de la sécurité alimentaire et la protection du pouvoir d'achat des citoyens ».

Et c'est dans cette optique que le Gouvernement va élargir ces consultations avec les acteurs concernés par cette stratégie. Au premier abord, c'est le patronat qui va s'impliquer dans la gestion et l'approvisionnement du marché en



produits alimentaires. Cette année, faut-il le rappeler, le ministère précise que 522 marchés de proximité seront disponibles à travers le territoire national, et de ce fait, les opérateurs économiques prennent l'engagement de fournir tous les produits agro-alimentaires. Mieux encore, le président du Crea, Kamel Moula, indique que « son organisation va contribuer à la baisse des prix durant le Ramadhan en vue de parvenir à la stabilité du marché national ». Le président de cette associa-

tion patronale promet de révéler en détails cette initiative de solidarité le 20 février prochain. Poursuivant ainsi les efforts de la régulation, ce sont les holdings publics de l'agro-alimentaire Agrodiv et Madar qui vont s'engager sur le front de l'approvisionnement du marché en produits à large consommation.

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, qui a convoqué les responsables de ces deux institutions, a souligné « l'importance de la qualité des produits qui seront écoulés

sur les étals en assurant la disponibilité en continu des articles à la consommation à des prix raisonnables ». D'ores et déjà, on apprend que le groupe Agrodiv va entamer dès le 15 de ce mois la commercialisation de ces produits à travers les 167 de ces points de vente en tablant sur des réductions de 15% sur les marchandises alimentaires. Cela correspond également à une mesure de solidarité envers les couches défavorisées de la société.

F. A.

MAHFOUDH KAUBI :

« Unifier les prix de change pour éliminer le marché parallèle »

L'augmentation de l'allocation touristique ne cesse de susciter satisfaction, depuis qu'elle a été décidée par le président de la République en Conseil des ministres. Selon l'expert en économie, Mahfoudh Kaoubi, « cette décision n'arrête pas de susciter des interrogations sur la question. A quel point cette demande serait-elle impactée ? ».

Intervenant à l'émission « L'Invité du jour », de la Chaîne III, de la Radio algérienne, il dira de prime abord : « Wait and see

», précisant, toutefois, que « cette demande n'est pas uniquement d'origine touristique mais elle est dictée par d'autres raisons ». Il faut savoir que cette augmentation, explique M. Kaoubi, n'est pas faite pour uniquement « augmenter le pouvoir d'achat » mais aussi pour « d'autres raisons », poursuivant, que « l'augmentation de cette allocation, qui ne couvre même pas les frais de transport de l'Algérien entre l'aéroport et son lieu d'hébergement, posera aussi des questionnements quant aux

équilibres extérieurs et donc de nos réserves de change ». « Imaginons, dit-il, 4 millions de demandeurs d'un bon de 750 euros, ça posera inévitablement de sérieux problèmes ». Toujours est-il, admet l'orateur, « même si elle est augmentée sept fois plus que les 100 euros, alloués précédemment, reste insuffisante pour le voyageur algérien ».

Aller vers des logiques beaucoup fluides

« Elle n'a pas à élarger, poursuit-il, de différence pour les

hommes d'affaires qui ont de fréquents déplacements à l'étranger pour vaquer à leurs affaires privées.

Il faut réviser la question de l'augmentation selon une approche de rapprochement entre taux de change officiel et parallèle », soulignant qu'au-delà de cette augmentation « demeure le problème d'aller vers des logiques beaucoup fluides, loin des aspects sociaux qui demeureront coûteux sur les équilibres de nos réserves de change ». Et pour assurer l'efficacité de cette décision, l'expert suggère de régler le problème du marché parallèle des devises en passant par le règlement de la problématique des prix.

Éliminer l'intervalle séparant l'officiel et le parallèle

« Entre le marché libre et celui bancaire, quel est le prix réel de la devise ? C'est la grande question qu'il faut poser et régler ».

« Maintenant que les mesures administratives de lutte contre l'informel sont arrivées à leurs limites, il est temps de lutter dans le cadre d'une réflexion sérieuse pour pouvoir éliminer l'intervalle séparant l'officiel et le parallèle. Réviser le système de

change. Une décision difficile mais si on veut régler le problème de l'économie algérienne », explique l'expert.

Le marché parallèle est en réalité un concept de dualité qui est, selon lui, une conséquence du problème pas la cause. « La cause de dualité du marché est la dualité des prix », appuie-t-il, et par conséquent, « si on veut unifier les marchés, il faut qu'on agisse sur la qualité des prix ».

« Des prix unifiés donnent des marchés unifiés », suggère l'expert Kaoubi, rappelant que dans l'économie mondiale « on parle d'un marché ».

Et de poursuivre : « Cette dualité qui pervertit le calcul, qui est au demeurant indispensable au système économique, et qui devrait aller vers la maîtrise de cette distorsion, nous coûte énormément, pas uniquement par rapport au prix du capital, sur le taux de change, mais aussi le taux de subvention perverti des calculs ».

« La réalité est d'aller vers des questions plus profondes qui permettent de libérer les potentialités économiques dont l'Algérie dispose et de corriger ce problème de perversité des prix des facteurs de production », espère-t-il.



GAZODUC TRANSSAHARIEN

Un projet stratégique pour l'Afrique et l'industrie énergétique internationale

Le projet du gazoduc transsaharien (TSGP) a fait un pas décisif en avant avec la tenue, à Alger, de la 4e réunion ministérielle du comité de pilotage du projet, réunissant les représentants des trois pays concernés : l'Algérie, le Niger et le Nigeria.

PAR ROSA CHAOUI

Cette rencontre s'est tenue au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal et a été marquée par la présence de plusieurs ministres et responsables des secteurs énergétiques des trois nations, dont Mohamed Arkab, ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables de l'Algérie, Sahabi Oumarou, ministre du Pétrole de la République du Niger, et Ekperikpe Ekpo, ministre d'État chargé des Ressources pétrolières de la République fédérale du Nigeria.

Un projet d'envergure : relier l'Afrique et l'Europe

Le TSGP est une initiative ambitieuse et stratégique qui a pour objectif de relier le Nigeria, via le Niger, à l'Algérie, à travers la construction d'un gazoduc continental. Ce projet vise à acheminer le gaz naturel nigérian jusqu'en Algérie, afin de le diriger vers les marchés européens et d'autres destinations internationales. Cette infrastructure stratégique pourrait renforcer de manière significative la position de l'Afrique en tant que principal fournisseur d'énergie au niveau mondial, en diversifiant les sources d'approvisionnement et en assurant une voie supplémentaire pour l'exportation de gaz naturel.

Des accords cruciaux pour accélérer le projet

Lors de cette réunion ministérielle, plusieurs accords ont été signés afin de donner un nouvel élan à la réalisation du TSGP. Parmi ces accords, un contrat pour la mise à jour de l'étude de faisabilité a été signé par les ministres responsables de l'Énergie des trois pays ainsi que par des représentants des sociétés d'énergie de chaque nation, telles que Sonatrach pour l'Algérie, Sonidep pour le Niger et NNPC pour le Nigeria. Ce contrat vise à affiner les études techniques et à évaluer la viabilité du projet à travers une réévaluation des aspects techniques, économiques et environnementaux. Parallèlement, un contrat de compen-



sation et un accord de non-divulgence (NDA) ont été signés entre les sociétés énergétiques de ces trois pays. Ces accords visent à assurer une gestion efficace et coordonnée des aspects financiers et techniques du projet, en plus de garantir la confidentialité des informations sensibles liées au projet.

Les objectifs stratégiques du projet TSGP

Le projet du gazoduc transsaharien se décline en plusieurs objectifs stratégiques importants. D'abord, il représente une nouvelle voie majeure pour l'exportation du gaz naturel africain vers les marchés internationaux, ce qui permettrait de réduire la dépendance des pays européens vis-à-vis des approvisionnements gaziers traditionnels, notamment en provenance de la Russie et du Moyen-Orient. Ensuite, le TSGP s'inscrit dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), visant à promouvoir l'intégration et le développement économique du continent africain. Le gazoduc devrait également renforcer les capacités énergétiques des pays impliqués dans le projet, en soutenant leur développement industriel et en contribuant à la création d'emplois dans les secteurs de la construction, de l'exploitation et de la maintenance de l'infrastructure gazière.

Enfin, ce projet devrait jouer un rôle essentiel dans la sécurité énergétique

mondiale. En diversifiant les sources d'approvisionnement en gaz naturel, il permettrait de limiter les risques associés à la concentration des ressources gazières dans certaines régions du monde et d'offrir de nouvelles opportunités de coopération internationale dans le domaine énergétique.

Le TSGP : un pilier pour la transition énergétique de l'Afrique

À travers la concrétisation du TSGP, l'Afrique se positionne comme un acteur majeur sur le marché mondial de l'énergie. Ce projet n'est pas seulement une infrastructure énergétique, mais aussi un levier pour le développement socio-économique des pays du Sahel et d'Afrique de l'Ouest. Il pourrait contribuer à réduire les inégalités économiques dans la région, en favorisant l'accès à une énergie plus fiable et en soutenant les initiatives de développement durable.

Le gaz naturel, en tant que source d'énergie plus propre par rapport au charbon et au pétrole, pourrait également jouer un rôle clé dans la transition énergétique de l'Afrique, en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant l'adoption de technologies énergétiques modernes.

Le futur du TSGP : de nouvelles étapes à franchir

Alors que les discussions sur le gazoduc transsaharien progressent, les pays impliqués doivent surmonter plusieurs défis techniques et poli-

tiques. La sécurité et la gestion des infrastructures sur un territoire vaste et parfois instable, notamment dans les zones traversées par le gazoduc, représentent des enjeux majeurs. De même, des négociations seront nécessaires pour assurer la coordination entre les différents acteurs privés et publics impliqués, ainsi que pour garantir le financement à long terme du projet.

Cependant, avec la mise en place de cette nouvelle phase du projet et la réaffirmation de l'engagement des trois pays à œuvrer ensemble pour sa réussite, le TSGP pourrait marquer le début d'une nouvelle ère de coopération énergétique pour l'Afrique, dans le respect de ses priorités de développement durable et de sécurité énergétique.

Un modèle de coopération Sud-Sud pour l'avenir

En conclusion, le projet du gazoduc transsaharien constitue un modèle de coopération Sud-Sud, illustrant l'engagement des pays africains à relever ensemble les défis énergétiques et à contribuer à la sécurité énergétique mondiale. Si le projet aboutit, il pourrait renforcer la position de l'Afrique en tant que fournisseur stratégique d'énergie sur le marché mondial et ouvrir la voie à d'autres initiatives d'intégration régionale. Le TSGP n'est pas seulement un projet énergétique, mais un vecteur de développement durable pour toute l'Afrique.

R. C.

SONATRACH

Hachichi examine les moyens de renforcer la coopération avec Bosch et ThyssenKrupp

Le président-directeur général du Groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, a reçu deux délégations de haut niveau des sociétés allemandes Bosch et ThyssenKrupp, avec lesquelles il a examiné les moyens de renforcer la coopération conjointe, notamment dans les domaines liés à la transition énergétique et à l'hydrogène vert, a indiqué, mardi, un communiqué du Groupe.

Lors de leurs entretiens, tenus lundi au siège de la Direction générale du Groupe, en présence de ses cadres dirigeants, le président de Bosch Africa, Markus Thill, a présenté un exposé sur le potentiel du Groupe Bosch et ses perspectives de développement en Afrique, précise le communiqué. Dans ce cadre, M. Thill a souligné que "Bosch" accorde "une importance particulière à l'Algérie, au vu de sa position stratégique et de son tissu économique", saluant "le grand potentiel dont dispose l'Algérie en matière d'énergies nouvelles et renouvelables". Cette rencontre a été "l'occasion pour le président de Bosch Africa de présenter l'expertise de sa société en matière de maintenance des structures industrielles et de fabri-



cation d'électrolyseurs, qui représentent l'un des plus importants composants pour la production de l'hydrogène vert", ajoute la même source.

De son côté, M. Hachichi a mis en avant "le grand potentiel naturel et humain que recèlent l'Algérie et Sonatrach en particulier, lequel a permis à cette dernière de sceller des partenariats stratégiques avec les plus grands groupes mondiaux". Hachichi a saisi cette occasion pour inviter les représentants de l'entreprise allemande à organiser des réunions avec des experts de la Sonatrach, en vue d'examiner les

moyens les plus efficaces pour définir les opportunités de partenariat et de coopération entre les deux sociétés, notamment en ce qui a trait à l'hydrogène vert, particulièrement la fabrication locale des composants des électrolyseurs. Lors d'un entretien avec la délégation de haut niveau de ThyssenKrupp, conduite par Mme Nadja Hakansson, P-dg de la société, les deux parties ont discuté des voies à même de renforcer la coopération commune, notamment en matière de solutions technologiques innovantes dans les domaines des industries manufacturières et de la transition

énergétique. Lors de cette rencontre, les deux parties ont débattu des perspectives de développement des relations bilatérales, ainsi que du renforcement des investissements communs, au mieux des intérêts mutuels des deux parties. ThyssenKrupp est une société leader en matière d'industrie, de technologie, de recherche et de développement. Elle active dans des secteurs clés, à l'instar des technologies de décarbonation, des services des matériaux sidérurgiques en Europe et des systèmes maritimes. Elle prend en charge également la protection du climat, la transition vers les énergies propres ainsi que la transition numérique, selon la même source. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de "la démarche continue de la Sonatrach visant à renforcer les partenariats internationaux et à développer des solutions innovantes, adaptées aux mutations mondiales du secteur de l'énergie et des industries manufacturières".

PÉTROLE

Le prix du Brent grimpe à 75,87 dollars

Les cours de l'or noir ont progressé, lundi soir. Le Brent de la mer du Nord, pour livraison en avril, a grimpé de 1,62% à 75,87 dollars le baril. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en mars, a gagné 1,86% à 72,32 dollars.

COMMERCE

Zitouni appelle les opérateurs économiques à établir des partenariats avec Magros

Le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a appelé, lundi à Alger, les opérateurs économiques à établir des partenariats économiques avec la Société de réalisation et de gestion des marchés de gros Magros, dans le but de contribuer à la régulation du marché et d'assurer la disponibilité des produits de base, a indiqué un communiqué du ministère. Cette déclaration a été faite lors d'une rencontre consultative ayant réuni M. Zitouni et le président du Conseil du renouveau économique algérien (Crea), Kamel Moula, avec les organisations et associations professionnelles, en présence d'opérateurs économiques de divers secteurs et ce, dans le cadre de l'« approche participative du secteur et en prévision du mois sacré de Ramadhan », précise la même source.

Lors de cette rencontre, M. Zitouni a invité les opérateurs économiques à « établir des partenariats économiques avec l'entreprise Magros, qui sera soumise à un plan de modernisation en 2025, dans le but de renforcer son rôle dans la régulation du marché national pour divers produits agricoles et alimentaires et ce, à travers ses marchés régionaux de fruits et légumes, en profitant des vastes espaces dont elle dispose et qui peuvent être utilisés comme plateformes de distribution, ainsi que des chambres froides et des espaces de

stockage ».

Le ministre a également souligné l'importance de l'approche participative adoptée par son département ministériel, qui a permis d'obtenir des résultats positifs en matière d'approvisionnement du marché national et de contribuer à la mise en œuvre des mesures gouvernementales visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, mettant en avant le rôle central des opérateurs économiques et des commerçants dans le soutien à la stratégie nationale de sécurité alimentaire et le renforcement de la souveraineté économique. Et de préciser que le secteur du commerce intérieur œuvre à organiser les marchés et à améliorer les espaces commerciaux, notamment à travers l'élargissement des investissements dans les grandes surfaces, la lutte contre le commerce parallèle et la création de marchés de gros régionaux pour les produits alimentaires. Concernant les préparatifs pour le mois de Ramadhan, le ministre a indiqué que 522 marchés de proximité seront ouverts dans l'ensemble des dairas des 58 wilayas du pays. La vente promotionnelle et les remises sur les produits essentiels de large consommation seront autorisées et des mesures pratiques pour garantir un approvisionnement régulier des marchés adoptées. M. Zitouni a également salué les efforts du Crea pour la réussite des marchés de proximité l'année dernière,

appelant les opérateurs économiques à adhérer activement à cette initiative cette année, et à prendre des mesures proactives pour éviter les fluctuations.

Le Crea relance l'initiative de réduction des prix pendant le Ramadhan

De son côté, le président du Crea a salué l'approche participative adoptée par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, qui reflète, a-t-il dit, une vision stratégique visant à renforcer la coopération en faveur de la stabilité du marché national. M. Moula s'est engagé au nom des opérateurs économiques et des producteurs à baisser les prix à l'occasion du mois de Ramadhan, une initiative dont les détails seront dévoilés le 20 février en cours, lors d'une foire spéciale. Selon lui, cette initiative traduit « une prise de conscience collective quant à l'importance d'ancrer une culture de solidarité économique et de garantir la disponibilité des produits avec des prix raisonnables ». Les débats qui ont marqué cette rencontre ont porté sur les voies et moyens de renforcer la stabilité du marché, les mécanismes de soutien à la production nationale et les défis à relever pour les opérateurs économiques. Les participants ont mis en avant l'importance de ces rencontres de concertation dans le renforcement de la coopéra-

tion pour la réalisation des objectifs du développement durable (ODD), lit-on dans le communiqué du ministère.

De son côté, le Crea a affirmé, dans un communiqué, qu'« il a mobilisé tous ses membres actifs dans les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire, de l'électroménager et des produits d'entretien ménager, en vue de poursuivre l'initiative de promotion et de large approvisionnement en produits de base ».

Selon le Crea, cette initiative qui a débuté en 2024, « a permis aux familles algériennes d'accueillir le mois sacré, en préservant leur pouvoir d'achat », faisant savoir que durant cette rencontre, différents opérateurs économiques ont été mobilisés pour la 2^e année consécutive, en vue de renforcer leur soutien au pouvoir d'achat des citoyens.

Toutes les organisations patronales et les opérateurs économiques ont salué cette initiative, mettant en avant leur engagement à assurer l'approvisionnement du marché national en produits de consommation de base, avec des quantités suffisantes et à des prix raisonnables pendant le mois sacré.

« Cet engagement reflète encore une fois l'esprit de citoyenneté dont font preuve les opérateurs économiques et confirme leur rôle efficace et leur contribution à l'édification d'une Algérie forte et solidaire », selon le communiqué du Crea.

LUTTE CONTRE LES CANCERS

Les facteurs de risque de leur survenue

La transformation d'une cellule normale en une cellule cancéreuse peut être induite par de nombreux facteurs liés aux modes de vie, à l'environnement ou encore à notre patrimoine génétique.

Les cancers sont des maladies multifactorielles. L'étude des mécanismes biologiques qui sont à l'origine des cancers (ou cancérogènes) a permis d'identifier un certain nombre de facteurs qui augmentent le risque de cancer. On dissocie généralement les facteurs de risque en deux groupes : les facteurs évitables et les facteurs non évitables. Les premiers sont des éléments relatifs à notre comportement ou nos habitudes de vie : le tabac et l'alcool sont les principaux, l'alimentation, le soleil, les infections par certains virus ou certaines bactéries... Autant de facteurs sur lesquels il est souvent possible d'agir. Les facteurs non évitables sont, quant à eux, liés à notre âge, notre sexe, notre patrimoine génétique...

Les risques liés aux comportements

Le tabac

Le tabac est le principal facteur de risque de cancer connu. facteur de risque évitable le plus important. Il est responsable de plus de 80% des cancers du poumon, de près de 70% des cancers des voies aérodigestives supérieures (bouche, larynx, pharynx, oesophage) et de 35% des cancers de la vessie. Le tabagisme passif ne doit pas non plus être négligé :

La consommation d'alcool

L'excès d'alcool a été responsable de 28.000 nouveaux cas de cancer en France en 2015, soit 8% des nouveaux cas, toutes localisations confondues : avec 8.081 nouveaux cas, le cancer du sein est le cancer qui paye le plus lourd tribut à l'alcool, suivi du cancer colorectal (6.654 cas), de la cavité buccale et du pharynx (5.675 cas), du foie (4 355 cas), de l'oesophage (1.807 cas) et du larynx (1.284 cas)5.



L'alimentation

Certaines habitudes alimentaires sont également impliquées dans la survenue des cancers : l'excès de viande rouge (boeuf, veau, mouton, agneau, abats... > 500 g par semaine) ou de charcuterie (>150 g par semaine) augmente le risque de cancer colorectal. En outre, les viandes cuites au grill ou barbecue seraient plus nocives et la présence de nitrites dans les charcuteries, un additif alimentaire servant de conservateur, semble également contribuer à ce risque ; l'excès de sel et d'aliments salés expose à un sur-risque de cancer de l'estomac. À l'inverse, il n'existe pas d'aliment « anti-cancer » mais des apports conséquents en fruits et légumes (au moins cinq par jour) est un facteur protecteur vis-à-vis des cancers des voies aérodigestives supérieures et de l'estomac. Des apports en fibres, en général équivalents à au moins 25g par jour (fruits et légumes, céréales complètes, oléagineux...), réduisent le risque de cancer du côlon et du rectum. De même, la consommation quotidienne de produits laitiers est associée à la prévention du cancer colorectal.

L'exposition excessive aux ultra-violets (UV)

L'exposition aux UV du soleil ou des cabines de bronzage est un facteur de risque bien connu de cancer

de la peau. Plus de 80% de ces cancers sont liés à des expositions excessives aux UV6. La sédentarité, l'absence d'activité physique, le surpoids et l'obésité. Tous ces facteurs sont associés à une augmentation du risque de développer certains cancers. Le lien entre les deux peut s'expliquer par différents mécanismes ; les effets directs de l'activité physique sur les taux de certaines hormones et molécules impliquées dans le fonctionnement cellulaire (diminution des taux d'insuline...), une réduction de l'altération de l'équilibre physico-chimique des cellules et de l'inflammation, une accélération du transit intestinal réduisant le temps d'exposition de la muqueuse digestive à des substances cancérogènes d'origine alimentaire, une diminution du taux d'oestrogènes après la ménopause et une amélioration de l'immunité, ou encore un effet sur le contrôle du poids car la masse grasse en excès est également associée à un sur-risque de cancer. Aussi, une activité physique suffisante et régulière (30 minutes d'activité physique dynamique par jour) est associée à une diminution du risque de cancer du côlon, du sein (avant et après la ménopause) et de l'endomètre. Le surpoids et l'obésité sont également des facteurs de risque de développer certains types de cancers or, en 2015, 54 % des hommes et 44 % des femmes de 18 à 74 ans étaient en

surpoids ou obèses (soit un adulte sur deux). Ainsi, on estime que 5,4% des cancers sont liés à une surcharge pondérale, soit 18.639 cas de cancers en 2015. Concrètement, 5 kg/m2 d'Indice de Masse Corporelle (IMC) supplémentaires augmenteraient le risque individuel de cancer de l'oesophage de 55%, celui de cancer de l'endomètre de 52% ou celui de cancer du rein de 31%. Dans une moindre mesure, le risque de cancers du côlon, du rectum, du pancréas et du sein (chez la femme ménopausée) serait aussi augmenté par une surcharge pondérale. Cela s'explique par les modifications métaboliques engendrées par le surpoids et le développement du tissu graisseux qui stimulent la production de différents composés (hormones, facteurs de croissance...) dont l'influence sur la multiplication et la différenciation des cellules est avérée. Chez la femme, le tissu graisseux stocke facilement les hormones comme les oestrogènes, expliquant le risque accru de développer un cancer hormonodépendant comme le cancer du sein ou de l'endomètre.

Les risques liés à l'environnement

Des polluants d'origine physique ou chimique, surtout en milieu professionnel Évitable ou non, ils seraient responsables de 4 à 8,5 %10 des cancers (hors tabac), en

particulier dans un contexte d'exposition professionnelle. Parmi eux, sont regroupés les radiations ionisantes (par exemple, les rayons X lors de radiographies), le radon, et des substances comme l'amiante, le glyphosate, le chlordécone, le benzène, le chrome, la poussière de bois... mais aussi des polluants comme les dioxines ou les pesticides. Le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) a évalué et classé une soixantaine de pesticides potentiellement cancérogènes pour l'homme mais à ce jour seuls les insecticides arsenicaux sont considérés comme certainement cancérogènes. La pollution atmosphérique est également associée à un risque de cancer, notamment les particules fines dont le diesel.

Les agents infectieux

Le rôle des agents infectieux dans la survenue de certaines tumeurs est bien connu. Les principaux sont : les papillomavirus humains (HPV), associés au développement de cancers de la zone anogénitale : cancers du col de l'utérus, de l'anus, du pénis et de la cavité orale (en particulier de l'oropharynx). Environ 70% des cancers du col de l'utérus sont attribuables à deux papillomavirus humains (HPV 16, HPV 18). Aujourd'hui, il existe des vaccins contre ces HPV. Les virus des hépatites B et C sont responsables de 70 à 80% des cancers du foie (hépatocarcinome). Ils augmentent aussi le risque de lymphomes non hodgkiniens. Il existe un vaccin contre le virus de l'hépatite B. La bactérie *Helicobacter pylori* est responsable d'au moins 80% des cancers de l'estomac et des lymphomes gastriques non hodgkiniens. Cette infection s'acquiert pendant l'enfance et toucherait en France 20 à 50% de la population. Toutefois, elle n'induit un cancer que dans environ 1% des cas. Il existe des traitements pour éradiquer *H. Pylori*. le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) augmente fortement les risques de sarcome de Kaposi et de cancer du col de l'utérus. L'infection par le VIH apparaît aujourd'hui également associée à un accroissement du risque de plusieurs autres cancers : lymphomes malins hodgkiniens et non-hodgkiniens, cancers de l'anus, de la peau, du poumon, du foie... le virus d'Epstein-Barr (EBV), à l'origine de lymphomes de Burkitt, de lym-



phomes hodgkiniens et non-hodgkiniens, de cancers du nasopharynx.

Les risques liés à l'individu et son histoire

L'âge

L'avancée en âge augmente la probabilité d'avoir un cancer. En effet, plus le temps s'écoule et plus le nombre de lésions susceptibles de s'accumuler dans les cellules augmente. Ainsi, plus nous vieillissons et plus nous avons de risque de voir une de nos cellules devenir anormale et conduire à la formation d'une tumeur.

Les hormones

L'imprégnation hormonale de l'organisme au cours de la vie peut modifier le risque de certains cancers, essentiellement le cancer du sein : l'âge de la puberté et de la ménopause, le nombre de grossesses, l'âge auquel elles ont été menées, la prise de contraceptifs oraux ou de traitements hormonaux substitutifs à la ménopause (THS) ont un impact.

Une origine héréditaire

Il existe des mutations génétiques transmissibles au sein des familles qui augmentent le risque de développer certains cancers : les muta-

tions congénitales. Ces mutations sont présentes dès la naissance et se retrouvent dans toutes les cellules de l'organisme. Être porteur d'une mutation sur l'un de ces gènes ne se traduit pas systématiquement par l'apparition d'un cancer, mais augmente le risque d'en développer un. C'est ce que l'on appelle une prédisposition génétique. Environ 5% des cancers auraient une origine héréditaire, c'est-à-dire qu'ils seraient déclenchés par une altération génétique héritée de ses parents. Par exemple, chez une femme porteuse d'une mutation sur le gène BRCA1 ou du BRCA2, le risque de cancer du sein est élevé, variant de 40 % à 80 % au cours de la vie selon le type de mutation ou encore l'hygiène de vie, contre environ 10% en population générale. À ce jour, plus de 80 gènes de prédisposition génétique aux cancers ont été identifiés14. On estime ainsi que 5% des cancers de l'ovaire et du sein (BRCA1 et BRCA2) sont les deux gènes le plus souvent impliqués) et 3% des cancers du côlon et du rectum (syndrome de Lynch ou cancer colorectal héréditaire sans polyposis HNPCC) seraient liés à une prédisposition génétique héréditaire (dans la majorité des cas, les gènes impliqués sont des gènes de la

famille MMR : MSH2, MLH1, MSH6). Une prédisposition familiale est également impliquée dans 10% des cas de mélanome cutané. Les gènes identifiés sont CDKN2A et CDK4. Le risque de développer un cancer est également très élevé en cas de syndrome de Li-Fraumeni causé par des mutations du gène suppresseur de tumeur TP53. Environ 70 % des hommes et près de 100% des femmes atteints de ce syndrome ont un cancer avant l'âge de 70 ans (cancer du sein précoce, sarcomes osseux et des tissus mous ou encore tumeurs cérébrales). D'autres cancers, plus rares, ont presque toujours une origine héréditaire. C'est notamment le cas des rétinoblastomes (mutation du gène RB1), certaines tumeurs pédiatriques de l'oeil, ou des tumeurs du rein (tumeur de Wilms due à une mutation du gène WT-1). Un test génétique est envisagé lorsque le risque de cancer d'origine génétique est particulièrement élevé. Il permet de rechercher une ou plusieurs mutations sur des gènes de prédisposition et d'évaluer les risques pour la personne de développer un cancer dans un contexte de famille à risque. Il existe des tests pour plus de 70 gènes de prédisposition, conduits à partir d'une

simple prise de sang. Selon le résultat de l'analyse, une surveillance adaptée est proposée. Selon la nature du risque génétique, des traitements préventifs chirurgicaux peuvent être envisagés au cas par cas. Il s'agit d'interventions très lourdes réservées à des personnes ayant un risque élevé de développer un cancer.

Des mutations constitutionnelles

Outre les prédispositions génétiques qui découlent de mutations génétiques transmises à la naissance, d'autres éléments – facteurs environnementaux ou erreurs de réparation de l'ADN – occasionnent des altérations génétiques qui peuvent survenir tout au long de la vie dans une cellule ou un petit groupe de cellules (on parle d'altérations « constitutionnelles »).

Il peut s'agir de mutations ponctuelles ou de réarrangements entre chromosomes, qui concernent potentiellement plusieurs gènes. Ces altérations peuvent être à l'origine de la transformation d'une cellule normale en cellule cancéreuse, notamment si elles touchent des gènes impliqués dans le contrôle de la croissance ou des divisions cellulaires (on les appelle les oncogènes ou gènes supresseurs de tumeurs) ou des gènes de réparation de l'ADN. Ces phénomènes expliquent un bien plus grand nombre de cas de cancers que les prédispositions génétiques héréditaires.

Les traitements

Les traitements immunosuppresseurs administrés contre les maladies inflammatoires ou auto-immunes ou en cas de greffe d'organe, sont associés à un risque augmenté de cancer. Cela s'explique par la baisse d'efficacité du système immunitaire à lutter contre les cellules cancéreuses. Par ailleurs, certains traitements hormonaux (certaines pilules contraceptives ou traitements hormonaux de la ménopause) augmentent faiblement le risque de cancer hormonodépendant. Certains traitements anticancéreux de radiothérapie, chimiothérapie ou hormonothérapie (tamoxifène notamment) peuvent aussi augmenter le risque de cancer, en particulier celui de cancers hématologiques et cutanés. Mais ces cas sont exceptionnels, moins de 0,02% des cas pour la radiothérapie par exemple.

Un atout essentiel pour la forme physique : la vitamine D

L'étude réaffirme la nécessité de contrôler ses niveaux de vitamine D et de s'assurer les apports nécessaires via le régime alimentaire, une supplémentation par prescription et l'exposition raisonnable au soleil. Il est bien établi que la vitamine D est essentielle pour la santé des os, mais également, de plus en plus évident, qu'elle joue un rôle clé dans d'autres parties du corps, notamment le cœur et les muscles.

Les niveaux de vitamine D dans le sang sont aussi liés à la condition cardiorespiratoire, confirme cette étude présentée dans l'European Journal of Preventive Cardiology, qui associe, en pratique, des niveaux plus élevés de vitamine D à une meilleure capacité d'exercice. L'auteur principal, le Dr Amr Marawan, professeur de médecine interne à la Virginia Commonwealth University de Virginie, rappelle de précédentes recherches qui suggéraient les effets bénéfiques de la vitamine D sur le cœur et les os. L'auteur réaffirme donc la nécessité de contrôler ses niveaux de vitamine D et de s'assurer les apports nécessaires via le régime alimentaire, une supplémentation par prescription et l'exposition raisonnable au soleil.

La forme cardiorespiratoire est l'objet spécifique de cette étude

La forme cardiorespiratoire, un substitut fiable de la forme physique, est la capacité du cœur et des poumons à fournir de l'oxygène aux muscles pendant l'exercice. La meilleure mesure de cette capacité est la consommation maximale d'oxygène pendant l'exercice (VO₂ max). Les personnes ayant une meilleure condition cardiorespiratoire sont en meilleure santé et vivent plus longtemps.

L'étude est menée sur un échantillon représentatif de la population américaine âgée de 20 à 49 ans -soit 1.995 participants -à partir des données de la fameuse cohorte NHANES (National Health and Nutrition Survey 2001-2004). Les données comprenaient les taux sériques de vitamine D et la VO₂ max. Les participants ont été répartis par quartiles en fonction de leurs niveaux de vitamine D. 13% des participants étaient hypertendus et 4% étaient diabétiques.

L'analyse révèle que :

- les participants du quartile supérieur en niveaux de vitamine D présentent une condition cardiorespiratoire 4,3 fois plus élevée que ceux du quartile inférieur ;
- ce lien reste significatif, avec une



force de 2,9 fois, après ajustement avec les facteurs pouvant influencer l'association (facteurs dits de confusion) tels que l'âge, le sexe, l'ethnie, l'indice de masse corporelle (IMC), le tabagisme, l'hypertension et le diabète ;

- chaque augmentation de 10 nmol / L de vitamine D est associée à une augmentation statistiquement significative de 0,78 mL / kg / min de VO₂ max, ce qui suggère une relation dose-réponse de la capacité d'exercice avec les niveaux de vitamine D.

Ainsi, il existe une relation forte entre des taux plus élevés de vitamine D et une meilleure capacité d'exercice, chez les hommes et les femmes, chez les groupes d'âge jeune et intermédiaire, quelle que soit l'origine ethnique, l'IMC et même le tabagisme, les antécédents d'hypertension et de diabète, concluent les auteurs.

Certes, il faut noter qu'il s'agit d'une étude d'observation qui ne démontre pas la relation de cause à effet, cependant l'association était forte, progressive et cohérente entre les différents groupes de participants. Cela suggère qu'il existe bien un lien solide et ces données appellent les cliniciens comme les patients à veiller à maintenir des taux de vitamine D adaptés.

Des niveaux adéquats, car attention, en cas d'excès, la toxicité de la vitamine D peut entraîner un excès de calcium dans le sang, ce qui peut provoquer des nausées, des vomissements et une faiblesse. Donc pas de supplé-

mentation hors prescription!

Vitamine D : Un double effet contradictoire sur la mémoire

Plus de vitamine D peut améliorer la mémoire, mais trop peut ralentir le temps de réaction

Plus de vitamine D peut améliorer la mémoire, mais trop peut ralentir le temps de réaction, conclut cette étude de l'Université Rutgers (New Jersey), menée auprès de femmes ménopausées. Des risques et des avantages précisés dans les Journals of Gerontology, tout dépend donc de la dose...

La vitamine D joue un rôle clé dans la santé des os

Elle est obtenue par l'exposition au soleil et par l'apport de certains aliments. De récentes études ont montré que la vitamine D joue également un rôle majeur dans le fonctionnement du corps, y compris du cerveau. Mais quelle quantité de vitamine D peut stimuler la mémoire, l'apprentissage et la prise de décision chez les personnes âgées, et quelle quantité est excessive ? L'étude révèle, en effet, que les femmes âgées, en surpoids et obèses qui prennent plus de 3 fois la dose quotidienne recommandée de vitamine D présentent des améliorations de la mémoire et de l'apprentissage mais également des temps de réaction plus lents. Des temps de réaction plus longs pourraient aussi augmenter leur risque de chute...

Cet essai contrôlé randomisé a évalué à l'aide d'un modèle informatique, l'impact de la vitamine D sur la fonction cognitive chez 3 groupes de femmes âgées de 50 à 70 ans :

un groupe a pris la dose quotidienne recommandée de 600 unités internationales (UI), soit 15 microgrammes de vitamine D, chaque jour pendant un an ;

un autre groupe a pris 2 000 UI par jour ;

le troisième groupe, 4 000 UI par jour. Toutes les participantes ont renseigné leur mode de vie et ont été encouragées à perdre un poids modeste. L'analyse montre que :

la mémoire et l'apprentissage se sont améliorés dans le groupe prenant 2 000 UI par jour,

mais pas dans le groupe 3, ayant pris la dose la plus élevée.

Cependant, le temps de réaction des participantes du groupe « 2 .000 UI » a tendance à être plus long, et encore plus long aux doses les plus élevées.

Trop de vitamine D, réaction plus lente et risque de chute : chez ce groupe de participantes âgées et en surpoids, un temps de réaction plus long peut entraîner des conséquences néfastes, relèvent les chercheurs, dont l'augmentation du risque de chute et de fracture. « Nos résultats confirment ceux d'autres chercheurs suggérant que la supplémentation en vitamine D à environ 2 000 UI par jour est associée à un risque accru de chutes », rappelle l'auteur principal, le Dr Sue Shapses, professeur au département des sciences de la nutrition à l'université Rutgers. « Beaucoup de personnes pensent qu'il est préférable de prendre davantage de vitamine D, mais cette étude montre que ce n'est pas toujours le cas. »

Réserver une supplémentation de 4.000 UI par jour aux plus jeunes

Chez les personnes âgées, une telle supplémentation peut compromettre la capacité d'équilibre et favoriser le risque de chute. Les troubles cognitifs et la démence sont des problèmes de santé publique majeurs, en particulier avec le vieillissement, note l'étude. Les preuves montrent que la vitamine D joue un rôle dans la cognition et le fonctionnement normal du système nerveux central.

Des recherches supplémentaires sont donc nécessaires pour déterminer si le temps de réaction est lié aux taux de chutes et de blessures dans ces populations à risque et, au-delà du risque de perte d'équilibre, quelle est la « bonne dose » pour favoriser le maintien de la santé cognitive.

Source: *Journals of Gerontology: Series A* 14 Feb, 2019 DOI : 10.1093/geron/glz041 *Three doses of vitamin D and cognitive outcomes in older women: a double-blind randomized controlled trial*

TLEMCCEN

Le monoxyde de carbone fait quatre morts

Quatre personnes d'une même famille sont décédées lundi soir, dans la commune de Djebala (Tlemcen), des suites d'une asphyxie au monoxyde de carbone, selon un communiqué de la cellule de communication de la Protection civile.

La même source a précisé que l'accident s'est produit dans une résidence de la zone d'Ouled Abbas, dans la commune de Djebala (daïra de Nedrouma), lorsque quatre membres d'une même famille, âgés de 33 à 67 ans, ont trouvé la mort suite à une intoxication au monoxyde de carbone émanant d'un chauffage.

Les corps des quatre victimes (deux hommes et deux femmes) ont été transférés par les éléments de la Protection civile à la morgue de l'hôpital de Nedroma.



SÉTIF

52 exposants à l'ouverture du 2^e Salon national de la nutrition de la volaille et du bétail

La deuxième édition du Salon national de la nutrition de la volaille et du bétail s'est ouverte lundi à Sétif avec la participation de 52 exposants venus de plusieurs wilayas du pays.

Cette manifestation de trois jours regroupe des exposants et opérateurs des secteurs public et privé, venus de 15 wilayas du pays, a indiqué, à l'APS,

Hamza Benmekhlouf, secrétaire général de la Chambre locale de l'agriculture organisatrice du Salon, en marge de la cérémonie d'ouverture présidée par le wali de Sétif, Mustapha Limani.

L'objectif du Salon est de rapprocher les aviculteurs des différents intervenants de la filière pour échanger leurs expériences et découvrir les plus récentes innovations

et techniques de ce domaine d'activité, selon la même source.

La manifestation est une occasion pour les opérateurs d'exposer leurs produits et passer des marchés et accords de partenariat pour le développement de la production et de la formation et pour la promotion du secteur, ont affirmé nombre de participants.

BATNA

Ouverture des journées d'information dédiées au public sur l'Ecole supérieure de l'arme blindée

Des journées d'information dédiées au public sur l'Ecole supérieure de l'arme blindée (ESAB) chahid Mohamed-Kadri, relevant de la 5e Région militaire, se sont ouvertes lundi au centre d'information territorial de l'ANP chahid Omar-Benkhemis de la ville de Batna.

L'ouverture de cette manifestation de trois jours a été présidée, en présence du wali de Batna, Mohamed Benmalek, par le général-major commandant de l'ESAB qui a souligné, dans son allocution à l'occasion, que "ces journées rentrent dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication de l'Armée nationale populaire (ANP) 2024-2025 dans son volet relatif aux journées ouvertes et d'information sur les diverses forces".

Ces journées, a-t-il ajouté, sont organisées par le commandement des forces terrestres en coordination avec le commandement de la 5e Région militaire au titre de "la stratégie de communication du commandement supérieur de l'ANP engagée depuis plusieurs années pour consolider le rapport armée-nation par le rapprochement de l'institution militaire du citoyen en lui présentant de près les missions et activités des établissements et structures de l'ANP".

La manifestation, a-t-il encore ajouté, est "une opportunité pour présenter au public les multiples structures et équipements



pédagogiques d'entraînement et de formation ainsi que les diverses spécialités offertes par l'ESAB et les conditions d'incorporation, notamment des jeunes souhaitant rejoindre cette institution de formation".

La cérémonie d'ouverture a donné lieu à la projection d'un documentaire sur l'ESAB et une visite guidée des différents

stands de l'exposition présentant la formation, les équipements, le matériel pédagogique et les conditions d'incorporation. Dès les premières heures de son ouverture, la manifestation a suscité l'engouement du public, notamment les jeunes accueillis par les cadres de l'Ecole qui ont répondu à toutes leurs questions et interrogations.

M'SILA

Arrestation d'un trafiquant de drogue et saisie de plus de 2 kg de cocaïne

Les services de la Police judiciaire de la wilaya de M'sila ont récemment réussi à intercepter plus de 2 kilogrammes de cocaïne et à appréhender un individu âgé de 38 ans, impliqué dans le trafic illégal de drogues.

Selon un communiqué des autorités locales, cette opération a été réalisée après des investigations minutieuses basées sur des informations relatives à une tentative de transfert de drogue dure vers la région de la wilaya. Grâce à la surveillance des déplacements du suspect, la police a pu l'arrêter à bord d'un véhicule touristique, où ils ont découvert, lors d'une fouille approfondie, 2,280 kilogrammes de cocaïne.

L'opération a également permis de saisir le véhicule touristique utilisé dans cette activité criminelle ainsi qu'une somme d'argent s'élevant à 90 millions de centimes, vraisemblablement issue des profits générés par ce commerce illicite.

Le suspect a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de M'sila, où il a été inculpé pour des crimes relatifs à la détention, au stockage et au transport de drogues dures en vue de leur trafic. Cette arrestation témoigne de l'engagement des forces de l'ordre dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et met en évidence l'importance des efforts de surveillance et de renseignement dans la lutte contre les activités criminelles liées aux drogues.

L'« occupation de Ghaza » : Les menaces américaines sur l'aide à l'Égypte et la Jordanie

Dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient, le président américain Donald Trump a lancé des menaces sévères à l'égard de l'Égypte et de la Jordanie, menaçant de suspendre les aides financières allouées à ces deux pays si ces derniers refusaient de modifier leur position concernant l'accueil des Palestiniens.

Cette déclaration intervient alors que Trump continue de promouvoir son plan de transfert des Palestiniens hors de Ghaza, une initiative qu'il présente comme une solution à la crise qui frappe la région. Le président américain semble vouloir imposer cette politique, malgré l'opposition farouche et les critiques internationales qu'elle suscite.

Un plan controversé de déportation

Dans un discours qui a fait l'effet d'une bombe, Trump a réaffirmé son intention de transférer une partie de la population palestinienne de Ghaza vers des pays voisins, notamment l'Égypte et la Jordanie. À l'issue d'une rencontre avec des journalistes, il a déclaré : "Peut-être que j'arrêterai l'aide à la Jordanie et à l'Égypte si elles n'acceptent pas les réfugiés palestiniens". Ce plan, qui semble prendre la forme d'une tentative de négociation par la pression, repose sur l'idée que les deux pays pourraient être disposés à accueillir ces populations si l'Amérique leur offrait suffisamment de soutien financier. Selon Trump, "les gens à Ghaza veulent partir, à condition d'avoir un endroit où aller", et il estime qu'il existe des pays capables de les accueillir, sans précisions claires quant à la façon dont cela se déroulerait concrètement. L'idée de déporter les Palestiniens, qui vivraient dans des conditions difficiles depuis des décennies, a été formulée par Trump comme une tentative d'améliorer leur situation. Toutefois, cette proposition n'a pas manqué de soulever des critiques immédiates, notamment de la part des Gouvernements concernés, qui y voient une tentative de se défaire de la responsabilité de la crise palestinienne.

Les réactions des autorités jordaniennes et égyptiennes

À peine les déclarations de Trump étaient-elles faites qu'elles ont été fermement rejetées par les responsables politiques des pays visés. La Jordanie,



par exemple, a toujours affirmé son refus catégorique d'accepter des Palestiniens supplémentaires. Le roi Abdallah II, lors d'une rencontre prévue avec Trump à la Maison-Blanche, a réaffirmé la position de son pays, précisant que "la Jordanie ne pourrait jamais accepter des initiatives qui incluent l'annexion de terres palestiniennes ou le déplacement des Palestiniens hors de Ghaza et de Cisjordanie". Il a insisté sur l'importance de maintenir les Palestiniens dans leurs terres et de travailler pour une solution juste et durable à leur problème, conformément au droit international et aux résolutions des Nations unies.

L'Égypte, de son côté, a également rejeté fermement le plan proposé par Trump. Lors d'une réunion entre le ministre des Affaires étrangères égyptien, Sameh Shoukry, et le sénateur américain Marco Rubio à Washington, l'Égypte a réaffirmé son soutien aux droits des Palestiniens, y compris leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Le Gouvernement égyptien a également exprimé son opposition à toute initiative qui pourrait compromettre les droits fondamentaux du peuple palestinien.

La réponse palestinienne : un rejet unanime

Les autorités palestiniennes et les mouvements de résistance, notamment le Hamas, ont exprimé une opposition totale aux propositions de Trump. Le président du Hamas à Ghaza, Khalil al-Hayya, a vivement critiqué les propos de Trump, les qualifiant de "futiles" et de "totalement déconnectés de la réalité de la région". Al-Hayya a rappelé que "Ghaza n'est pas un bien immobilier à acheter ou à vendre", soulignant que le territoire faisait partie intégrante de la Palestine occupée.

Le leader du Hamas a également insisté sur le fait que les Palestiniens ne quitteraient Ghaza que pour retour-

ner dans leurs villes et villages d'origine, qu'ils ont dû fuir en 1948 lors de la Nakba, ou pour lutter pour leur indépendance. "Les Palestiniens ne seront jamais forcés de quitter Ghaza. Nous ne permettrons jamais que nos terres soient revendues ou divisées". Le Hamas a aussi mis en avant les récentes victoires de la "résistance" palestinienne, notamment la Tempête d'Al-Aqsa, qu'il considère comme le début de la fin de l'occupation israélienne. "L'heure est venue de mettre fin à l'agression israélienne et de mettre fin à la domination de l'occupation américaine et occidentale", a ajouté al-Hayya, qui a appelé à un renforcement du soutien à la résistance palestinienne dans la région.

Les ambitions de Trump et les implications pour la région

Malgré les critiques de la communauté internationale, Trump semble déterminé à poursuivre sa vision de la résolution du conflit israélo-palestinien, une vision qui repose sur des propositions économiques et diplomatiques controversées. Lors de ses déclarations, il a également suggéré que Ghaza pourrait être transformée en un "site de développement futur", similaire à une "Riviera du Moyen-Orient", une idée qu'il considère comme une solution économique à long terme. Trump a également affirmé qu'il explorerait la possibilité d'autoriser certains Palestiniens à émigrer aux États-Unis, dans le cadre d'une politique de "réfugiés volontaires". Dans ce contexte, il a promis de négocier avec des pays du Moyen-Orient pour que ces derniers acceptent d'accueillir des Palestiniens, en échange de compensations financières substantielles. En parallèle, Trump a aussi évoqué la possibilité que des pays riches comme l'Arabie saoudite, le Qatar ou les Émirats arabes unis participent au financement du projet.

Une vision unilatérale et des critiques globales

Malgré les tentatives de Trump de promouvoir sa vision du règlement du conflit, son plan a été largement critiqué. En dehors du monde arabe, de nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer ce qu'elles considèrent comme une approche unilatérale et simpliste du problème palestinien. Les Nations unies, l'Union européenne et diverses ONG ont exprimé leur inquiétude quant à la faisabilité et la légalité d'un tel projet, soulignant qu'il risquait de déstabiliser davantage la région. Les critiques portent principalement sur le fait que ce plan semble ignorer les droits fondamentaux du peuple palestinien, y compris leur droit au retour et à la création d'un État indépendant. De nombreux analystes estiment que ce plan ne ferait qu'aggraver la situation en aggravant les divisions internes et en excluant la possibilité d'une solution à deux États, qui reste, selon la communauté internationale, la meilleure solution pour la paix.

Un avenir incertain

La proposition de Donald Trump de déplacer les Palestiniens hors de Ghaza pour les reloger dans des pays voisins continue de provoquer des débats et des oppositions dans le monde entier. Si certains observateurs y voient une tentative de "résoudre" le problème de Ghaza par des moyens extrêmes, la majorité considère cette solution comme irréaliste et dangereuse. En attendant, les Palestiniens, soutenus par la communauté internationale, continuent de lutter pour leur droit à une existence libre et digne sur leur terre. La question de Ghaza, comme celle du droit des réfugiés palestiniens, demeure l'une des pierres angulaires du conflit israélo-palestinien, et la route vers une paix juste et durable semble plus incertaine que jamais.

R. I. / Agences

LAZZARINI :

« au moins 40.000 Palestiniens déplacés en Cisjordanie »

Le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (Unrwa), Philippe Lazzarini, a annoncé qu'au moins 40.000 Palestiniens sont touchés par les déplacements forcés en Cisjordanie occupée en raison de l'opération en cours des forces de l'occupation sioniste dans le nord de la ville.



« Au moins 40.000 Palestiniens sont touchés par les déplacements forcés en Cisjordanie occupée en raison de l'opération en cours des forces de l'occupation (sioniste) dans le Nord », a écrit M. Lazzarini dans un message sur les réseaux sociaux.

« Plusieurs camps de réfugiés de la région ont été vidés de leurs habitants, dans le cadre de l'opération la plus longue depuis la deuxième

Intifada dans les années 2000 », a-t-il ajouté.

Et de poursuivre : « Les habitants sont pris au piège de déplacements répétés, d'incertitudes, de peur et de meurtres ». Les enfants pour leur part manquent de moyens d'accès à l'éducation. Selon le patron de l'Unrwa, les forces sionistes « utilisent des frappes aériennes et des armes de pointe. Et depuis le début de l'année seulement, au moins 38 frappes aériennes ont été

enregistrées », en Cisjordanie occupée. Evoquant par ailleurs la loi du Parlement sioniste qui interdit aux autorités de l'occupation d'avoir des contacts avec l'Unrwa, Lazzarini a souligné que cette législation « nous empêche de faire part de nos inquiétudes concernant les civils et l'acheminement de l'aide humanitaire. Cela augmente le risque pour les communautés que nous servons et pour notre personnel ».

LE TRAVAIL EN EUROPE

Les métiers les plus demandés en 2025

Le marché du travail européen connaît une évolution constante, avec des besoins spécifiques dans divers secteurs d'activité et une demande accrue de compétences variées. Pour répondre à ces besoins, les Gouvernements européens ont adapté leurs législations afin de faciliter l'immigration de travailleurs étrangers.

Selon les données d'Eurostat, qui ont examiné des centaines de plateformes de recrutement, le site Visual Capitalist a compilé une liste des métiers les plus recherchés dans l'Union européenne, basée sur les annonces de recrutement en ligne tout au long de l'année 2025.

Cette année, les secteurs les plus dynamiques sont liés aux technologies de l'information, au transport et au développement des affaires. D'après les informations d'Eurostat, l'Europe fait face à une demande croissante de professionnels dans le domaine des technologies de l'information.

Les secteurs en forte demande

L'économie européenne offre également de nombreuses opportunités pour ceux qui ne possèdent pas de compétences techniques spécifiques. En effet, plusieurs secteurs recherchent constamment des personnes

passionnées et qualifiées dans d'autres domaines, comme les ventes et le marketing, le transport, l'installation de matériel électrique et bien plus encore.

Les professions les plus recherchées :

- Spécialistes des technologies de l'information et des communications (TIC) : Plus de 871.000 opportunités d'emploi en ligne.
- Développeurs de logiciels : 515.000 offres d'emploi.
- Ingénieurs : 412.000 offres disponibles.
- Travailleurs dans le secteur manufacturier : 385.000 postes vacants.
- Techniciens en sciences de l'ingénierie : 351.000 annonces de recrutement.
- Représentants commerciaux en magasin : 312.000 postes à pourvoir.
- Travailleurs dans le secteur du transport : 308.000 opportunités d'emploi.
- Responsables marketing : 280.000 offres d'emploi.
- Soutien administratif : Près de 262.000 offres disponibles.
- Partenaires financiers : 246.000 annonces d'emploi.
- Professionnels des ventes : 219.000 opportunités d'emploi.
- Secrétaires administratives : 216.000 offres d'emploi.

Les tendances de recrutement

D'après un rapport récent de LinkedIn, les métiers qui connaissent la croissance la plus rapide varient d'un pays à l'autre. Cependant, il est clair que les secteurs de l'intelligence artificielle, de la durabilité et de la cybersécurité connaissent une demande de plus en plus forte. Les entreprises européennes cherchent à se positionner sur ces nouvelles tendances.

En France, les métiers les plus recherchés incluent :

- Directeur du développement des affaires
- Responsable des admissions
- Intermédiaire en énergie
- Responsable des revenus
- Directeur des installations de soins de santé

En conclusion, l'Europe continue de montrer une demande de plus en plus importante pour des profils techniques et spécialisés, tout en offrant des opportunités dans des secteurs plus classiques comme les ventes, le marketing et le transport. Ceux qui possèdent les compétences adéquates pourront trouver une place dans ce marché dynamique en pleine transformation.

R. I. /Agences

AIR FRANCE Le choix de siège devient payant

À partir de mardi 11 février 2025, Air France introduira des frais pour le service de choix de sièges à bord de ses avions. Cette décision marque un changement important pour les passagers qui étaient auparavant en mesure de choisir leurs sièges gratuitement, sous certaines conditions.

Jusqu'à présent, la compagnie aérienne permettait aux passagers de sélectionner leur siège gratuitement si cette opération était effectuée plus de 30 heures avant le départ. Cependant, cette option restait gratuite uniquement si elle était réalisée dans les 30 heures précédant le vol. Dès demain, tous les passagers voyageant en classe économique devront désormais s'acquitter de frais pour choisir leur siège à bord, sauf s'ils acceptent d'être automatiquement assignés à un siège lors de l'enregistrement en ligne.

Cette nouvelle politique concerne les passagers ayant opté pour le tarif "Light", qui est le prix le plus bas proposé par la compagnie pour un billet en classe économique. Ce tarif n'inclut qu'un seul bagage à main et ne permet plus de choisir un siège sans frais supplémentaires.

Les passagers qui n'ont pas payé pour ce service verront leurs sièges attribués automatiquement lors de l'enregistrement en ligne. En revanche, ceux qui ont opté pour les offres "Standard", "Standard Plus" ou "Flex" pourront continuer à choisir leur siège gratuitement, y compris dans les premières rangées, bénéficier d'un enregistrement de bagages, ainsi que d'autres avantages comme l'annulation de billets.

Il est important de noter que certains passagers pourront toujours profiter du choix gratuit de leur siège. C'est le cas des membres du programme de fidélité d'Air France, des clients entreprises, des groupes de dix personnes ou plus, ainsi que des personnes en situation de handicap.

Ce changement s'inscrit dans une série d'ajustements opérés par la compagnie pour adapter ses services aux attentes de ses passagers tout en optimisant ses revenus.

R. I. /Agences

HANDBALL

Abdelkader Kadi nommé président par intérim de la FAHB



Le Bureau exécutif de la Fédération algérienne de handball (FAHB) a tenu une session extraordinaire au cours de laquelle il a été procédé à l'annonce officielle de la vacance du poste de président de l'instance, indique un communiqué de l'instance fédérale.

« À l'issue de cette réunion, Abdelkader Kadi a été désigné président par

intérim jusqu'à la tenue de l'Assemblée générale électorale, prévue pour le jeudi 6 mars 2025 », ajoute la même source.

Dans la continuité de cette transition, « la FAHB a fixé la date de l'Assemblée générale ordinaire au vendredi 28 février 2025. Cette dernière permettra de dresser le bilan de la fédération avant d'ouvrir la voie au processus électoral qui déterminera la future gouvernance du handball algérien », précise-t-on.

Par ailleurs, la Fédération a lancé plusieurs appels à candidature pour renforcer ses structures techniques et sportives. Un appel national et inter-

national a été lancé pour le poste de directeur technique national (DTN), tandis qu'un appel exclusivement national concerne le poste de directeur des équipes nationales. De plus, la FAHB a également ouvert la candidature, à l'échelle nationale et internationale, pour le poste d'entraîneur de la sélection masculine.

Cette série de décisions s'inscrit dans une dynamique de restructuration et de renouveau au sein du handball algérien, avec pour objectif de redonner un nouvel élan à la discipline en prévision des prochaines échéances nationales.

COUPE D'ALGÉRIE

L'USM Alger bat le NC Magra et passe en 1/8^{es}

L'USM Alger a validé son billet pour les 8es de finale de la Coupe d'Algérie de football en battant le NC Magra (1-0), mi-temps (0-0), lundi soir au stade du 5-Juillet, en match de mise à jour des 1/16es de finale de

la compétition populaire. Le but de la rencontre a été inscrit par Ismaïl Belkacemi (46') pour l'USMA.

En 8es de finale, l'USM Alger affrontera le RC Kouba, dauphin du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2

amateur, le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00).

La veille, dimanche, l'Olympique Akbou (Ligue 1 Mobilis), avait composé son ticket aux 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie

de football, en disposant du petit poucet de l'épreuve, le MJ Arzew, pensionnaire de la Régionale 1, sur le score de 1 à 0 (mi-temps : 0-0), au stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa.

L'unique but de la partie a

été marqué en seconde mi-temps, grâce au rentrant Mohamed Amine Gherbi (64e). L'O Akbou affrontera aux 1/8es de finale en déplacement le MC El-Bayadh (Ligue 1), le samedi 22 février (14h00).

IL REMPLACE DUMAS POUR ÉVITER LA RELÉGATION

Benchikha rejoint Modern Sports

L'entraîneur algérien Abdelhak Benchikha a donné son accord à la direction du club égyptien Modern Sports pour prendre en charge l'équipe, succédant ainsi à l'entraîneur français Frank Dumas, qui a été limogé de son poste.

Selon le site *Al-Masry elyaoum*, Benchikha arrivera en Égypte jeudi prochain pour signer son contrat et prendre officiellement ses fonctions en tant qu'entraîneur principal de l'équipe. Ce recrutement est une étape importante dans la carrière de Benchikha, qui aura pour objectif principal de sauver l'équipe de la relégation en deuxième division. Actuellement, Modern Sports se trouve à la dernière place du classement avec seulement 7 points, ce qui met l'équipe dans une situation délicate qui nécessite une intervention immédiate. Benchikha avait présenté sa démission de son poste d'entraîneur de la Jeunesse de Kabylie en janvier dernier, en raison des pressions énormes auxquelles il était confronté au sein du club kabyle. Cette démission lui a permis d'accepter le défi proposé par Modern Sports.

ARABIE SAOUDITE

Benrahma mène Neom à la victoire et renforce sa tête du classement en Ligue "Yelo"

Le joueur international algérien Saïd Benrahma, a dirigé son équipe Neom vers une nouvelle victoire en battant le club d'Al-Aïn, ce lundi, lors d'un match du Championnat saoudien de Ligue "Yelo". Benrahma a joué dès le début de la rencontre, qui s'est conclue par une victoire 1-0 pour Neom. Tout au long des 90 minutes, l'ailier algérien a démontré ses grandes qualités techniques, rappelant les performances qu'il avait réalisées lors de ses passages au Lyon Olympique et à West Ham. Grâce à ce succès, Neom a récolté trois points précieux, portant son total à 41 points et consolidant ainsi sa position de leader en Ligue 2 saoudienne. L'équipe continue de viser la succession en première division.

Amine Gouiri : "Bennacer est un véritable leader"

Amine Gouiri, l'attaquant international algérien de l'Olympique de Marseille, a récemment exprimé sa grande satisfaction de jouer aux côtés d'Ismaël Bennacer, un autre compatriote, au sein de l'équipe phocéenne. Gouiri, qui a contribué à la victoire de Marseille contre Angers lors de la 12e journée de Ligue 1, a pris un moment pour souligner l'importance de Bennacer dans le groupe marseillais. Dans une interview accordée à la chaîne allemande *Dazn*, Gouiri a révélé se sentir "très bien" au sein de son nouveau club, ajoutant qu'il appréciait énormément son expérience à Marseille, notamment grâce à l'importante base de supporters algériens qui soutient l'équipe. "Je travaille dur chaque jour pour maintenir

mon niveau et être régulier", a précisé l'attaquant, ancien joueur du Stade Rennais, qui connaît les exigences d'un grand club comme Marseille.

En plus de ses propos sur sa propre intégration, Gouiri a pris un moment pour saluer les qualités de son coéquipier Ismaël Bennacer. Selon lui, Bennacer est un "vrai leader" dans l'équipe, un joueur dont l'expérience et la capacité à gérer des groupes sont inestimables. "Il sait parfaitement comment gérer ce type de groupe", a expliqué Gouiri, mettant en avant l'importance de la présence de Bennacer sur et en dehors du terrain. L'attaquant marseillais estime que le milieu de terrain algérien sera un atout majeur pour l'Olympique de Marseille, à la fois pour ses compé-

tences techniques et pour son influence positive au sein de l'équipe. "Bennacer nous apportera énormément", a ajouté Gouiri, soulignant que le talent et la maturité du joueur algérien contribueront à renforcer l'unité du groupe. Les éloges de Gouiri à l'égard de Bennacer montrent à quel point ce dernier est apprécié au sein du vestiaire marseillais. Sa capacité à diriger et à encourager ses coéquipiers semble être un facteur clé pour la suite de la saison de l'Olympique de Marseille, qui espère briller en Ligue 1. Grâce à des joueurs expérimentés comme Bennacer et Gouiri, l'équipe de Marseille semble bien armée pour relever les défis à venir et viser les premières places du Championnat français.



BELLE ET SÉBASTIEN



21h10



Au cœur des Alpes, pendant la Seconde Guerre mondiale, Sébastien est un petit garçon débrouillard qui vit avec César, un vieux berger. Ce dernier l'élève depuis sa naissance dans les montagnes. Un jour, l'enfant solitaire tombe nez à nez avec une grande chienne sauvage que les hommes du village traquent car, ils pensent qu'elle s'attaque aux troupeaux de moutons. C'est alors le début d'une belle et indéfectible amitié entre les deux... Explorateur friand de déserts enneigés, Nicolas Vanier (*Le Dernier Trappeur*) était l'homme idéal pour mettre en scène l'adaptation de la célèbre série télévisée des années 1960, créée par Cécile Aubry...

**ELSBETH
SILENCE MORTEL À L'OPÉRA**

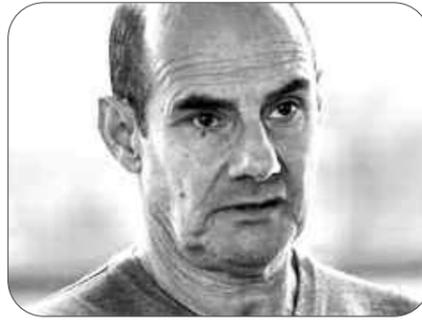


21h10



Quand un trader, coureur de jupons, est retrouvé mort poignardé à son domicile après une soirée à l'opéra, Elsbeth soupçonne un mélomane à tendance obsessionnel. Elle pense qu'il a été poussé au meurtre à cause de la sonnerie du portable de la victime. La victime étant particulièrement impolie et gênante durant les représentations d'opéra. Pendant ce temps, le capitaine Wagner, Kaya et Elsbeth doivent s'ajuster aux changements qui s'opèrent dans le service, au poste de police, et qui sont la conséquence directe des méfaits du lieutenant Noonan.

PRESQUE



21h10



A Lausanne, Louis Caretti est un entrepreneur de pompes funèbres bien trop pris par son métier. Il passe beaucoup de temps avec les familles qu'il prend le temps d'écouter et compte beaucoup sur sa fidèle assistante Nicole, qui l'aide à gérer son entreprise prospère. Sa vie prend un autre tour quand, à cause d'un instant d'inattention, sa voiture bouscule le vélo d'Igor Parat, légèrement handicapé, qui faisait sa tournée de livraisons de fruits et légumes. Il accompagne Igor à l'hôpital le temps que l'homme reçoive quelques points de suture. Igor se prend aussitôt de sympathie pour Louis.

ENQUÊTES CRIMINELLES



21h05



Il a fallu presque 36 ans pour qu'Yves Chatain, un chauffeur routier de 56 ans, finisse par avouer le meurtre de Marie-Thérèse Bonfanti le 22 mai 1986. Puisque le crime tombe sous le coup de la prescription, le meurtrier pourrait bien ne jamais aller en prison. Pourtant, Yves Chatain avait été suspecté très tôt durant l'enquête, car la victime avait disparue devant chez lui. Alors que les policiers savaient qu'ils se trouvaient chez lui ce soir-là et qu'il avait déjà été condamné pour des faits de violence, cette situation est très dure à accepter pour les proches de Marie-Thérèse Bonfanti aujourd'hui.



**LA SÉLECTION
DE MIDI LIBRE**

**LE VOYAGE
DU DR DOLITTLE**



21h00



Volontairement isolé dans une grande bâtisse anglaise depuis le décès tragique de sa femme, le célèbre et farfelu docteur Dolittle, capable de parler aux animaux et de les guérir, est dérangé par une proche de sa majesté. Celle-ci demande au docteur de se rendre immédiatement au palais et d'ausculter la reine, mourante. Pour trouver l'antidote au poison, un mystérieux arbre d'Eden se trouvant sur une île secrète, Dolittle doit repartir à l'aventure. Commence alors pour le docteur et pour ses amis les animaux un périlleux voyage contre la montre.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05



Donner l'envie et le plaisir de lire, telle est l'ambition du journaliste. Cette émission, qu'il anime depuis 2022, est la plus prescriptrice de livres. Portraits, tête-à-tête, carte blanche donnée à un libraire qui présente ses derniers coups de cœur... Augustin Trapenard passe en revue l'actualité littéraire en compagnie de ses invités. En public et en direct, il reçoit plusieurs auteurs, français ou étrangers, venus parler de leurs œuvres. Dès le lendemain, l'émission est désormais disponible en podcast sur cinq plateformes.

SPEED



21h05



Un jeune policier est aux prises avec un maître chanteur, artificier à la retraite, qui menace de faire sauter un autobus dans lequel il a placé une bombe. Les règles sont simples : si quelqu'un descend du bus ou si la vitesse de celui-ci passe sous les 80 kilomètres à l'heure, le véhicule explosera. Un cocktail très efficace d'action et de suspense sans temps mort et bien servi par les acteurs.

**CASTLE
DEVANT MES YEUX**



21h05



Dans son cabinet de détective privé, Castle reçoit Eva Whitfield, une cliente potentielle qui veut prouver que son mari la trompe. S'il lui dit qu'il ne veut pas prendre d'affaires du genre, il se laisse convaincre par la femme qui le supplie de l'aider. Castle se met donc au travail et réussit très facilement à se procurer des photos du mari de sa cliente en train de coucher avec une autre femme. Sa mission étant accomplie, il se dirige vers le domicile de sa cliente pour lui déposer les photos. Il découvre alors un homme trainant son corps sans vie.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er}- Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:13
Dohr	13:02
Asr	16:02
Maghreb	18:28
Icha	19:48

CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

HAMAS AFFIRME AVOIR « PLEINEMENT » RESPECTÉ LES DISPOSITIONS DE L'ACCORD

Le Mouvement de résistance palestinien Hamas a annoncé qu'il avait « pleinement » rempli ses obligations en vertu de l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza, tout en accusant l'entité sioniste d'avoir violé quatre dispositions clés de l'entendement.

Le Hamas a, dans un communiqué diffusé lundi soir, réaffirmé son attachement à l'accord de cessez-le-feu, assurant qu'il le respecterait « tant que l'occupation sioniste ferait de même », soulignant qu'il avait rempli toutes ses obligations « avec rigueur et dans les délais convenus ».

Selon le Hamas, l'entité sioniste a violé quatre dispositions clés de l'accord : en retardant le retour des Palestiniens déplacés dans le nord de la Bande de Ghaza, en ciblant les Palestiniens par des frappes aériennes et des tirs d'armes à feu, en entravant la livraison d'abris et en ralentissant l'acheminement de l'aide médicale de base.

Cette déclaration fait suite à une annonce antérieure de l'aile militaire du mouvement, les Brigades Al-Qassam, qui ont décidé de reporter la libération des prisonniers sionistes dans le cadre du sixième échange de prisonniers prévu par la première phase de l'accord.

La libération, initialement prévue pour samedi, a été reportée jusqu'à ce que l'entité sioniste s'acquitte de toutes ses obligations en vertu de l'accord.

Le Hamas a déclaré qu'il avait intentionnellement annoncé ce report cinq jours



avant la date prévue pour la libération des prisonniers sionistes, afin de donner aux médiateurs le temps de faire pression sur l'entité d'occupation pour qu'elle se conforme à l'accord.

L'accord de cessez-le-feu en trois phases, en vigueur à Ghaza depuis le 19 janvier, a suspendu la guerre génocidaire menée par l'entité sioniste, depuis le 7 octobre 2023.

Cette guerre a fait plus de 48.000 martyrs et réduit l'enclave à l'état de ruines.

Dans le cadre de la première phase de la trêve, qui s'étend jusqu'au début du mois de mars, 33 prisonniers sionistes doivent être libérés en échange d'un certain nombre de prisonniers palestiniens. Le sixième échange entre le Hamas et l'entité sioniste devait avoir lieu cette semaine.

CULTURE

LE SALON NATIONAL DU LIVRE D'ORAN OUVRE SES PORTES AU PUBLIC

Le programme de soutien au livre, présenté par le ministère de la Culture et des Arts, connaîtra une hausse en 2025 pour encourager la lecture, a-t-on appris lors du lancement du Salon national du livre, qui a débuté lundi soir au Musée d'art moderne et contemporain (Mamo) à Oran.

Le soutien au livre augmentera, cette année, conformément aux directives du ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, qui a insisté pour que le soutien atteigne des niveaux plus importants que l'année précédente, a annoncé le directeur central du livre et de la lecture publique au ministère, Tidjani Tama, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de cet événement culturel.

Dans le cadre de ce programme, plus de 88.000 exemplaires de livres dans divers domaines de la création culturelle et intellectuelle ont été soutenus en 2024, a précisé ce responsable, soulignant que « le

ministère de la Culture et des Arts veille à soutenir les éditeurs en leur offrant des espaces gratuits, en plus de prendre en charge leurs frais de séjour pour les encourager à continuer leur activité d'édition et de publication de livres ».

La politique du ministère vise également à fournir toutes les conditions nécessaires pour élargir le champ de la lecture et diffuser le livre dans différentes régions du pays, tout en établissant des passerelles solides avec les lecteurs et les jeunes en général, a expliqué le représentant du secteur. Le Salon national du livre d'Oran, sous le slogan « Oran, la ville qui lit », se déroule sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts, Zohir Ballalou, et sous l'égide du wali d'Oran, Samir Chibani. Il fait partie de la série des salons du livre organisés à travers le pays et rassemble des spécialistes de la littérature et de la pensée, a indiqué la directrice

locale de la culture et des arts, Bouchera Salah. Plus de 90 maisons d'édition nationales participent à cet événement organisé par le ministère de la Culture et des Arts, à travers l'Agence algérienne de rayonnement culturel, présentant leurs dernières publications dans divers domaines intellectuels et littéraires, selon cette responsable. Parallèlement à ce rendez-vous culturel, qui se poursuit jusqu'au 17 février, un programme culturel et littéraire riche est proposé, avec des rencontres intellectuelles à la maison de la culture et des arts Zeddour-Brahim Belkacem, des ateliers de formation, des spectacles interactifs autour de la lecture, des activités liées aux beaux-arts, des compétences en lecture et écriture créative et bien d'autres pour les enfants et les personnes en situation de handicap, en coordination avec des associations culturelles, et ce, au musée Mamo.

COUPE D'ALGÉRIE

Les trois derniers matches des 8es de finale décalés au 11 mars

Les trois rencontres restantes des 8es de finale de la Coupe d'Algérie, RC Kouba-USM Alger, MC El Bayadh-O Akbou et MC Alger-CR Belouizdad-US Chaouia se dérouleront le 11 mars 2025, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi.

Pour rappel, la rencontre RCK-USMA était initialement prévue le dimanche 23 février au stade Benhaddad de Kouba (19h00), alors que le match MCEB-OA était programmé le samedi 22 février au stade d'El-Bayadh (14h00).

La rencontre des seizièmes de finale MC Alger-CR Belouizdad aura lieu le dimanche 16 février au stade 5-Juillet (20h00). Le vainqueur de cette confrontation croquera le fer avec l'US Chaouia le 11 mars prochain au stade 5-Juillet.

D'autre part, la commission de la Coupe d'Algérie a indiqué que les matchs des quarts de finale auront lieu les 27 et 28 mars prochain.

Cinq clubs ont déjà validé leurs billets pour les quarts de finale de la Coupe d'Algérie, ES Sétif (L1), ES Mostaganem (L1), USM El-Harrach (L2), CR Aïn Témouchent (L2) et le MO Béjaïa (Inter-régions).

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 25 morts et 1.245 blessés en une semaine

Vingt-cinq personnes sont décédées et 1.245 autres ont été blessées dans 1.085 accidents de la circulation survenus durant la période du 2 au 8 février à travers le pays, a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec 3 morts et 130 blessés, suite à 132 accidents, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de 482 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (91 incendies), Blida (31) et Oran (24).

Durant la même période, les éléments de la Protection civile ont procédé au sauvetage de 508 personnes en situation de danger et exécuté 5.191 opérations d'assistance diverses, ajoute la même source.